



Delémont, le 16 septembre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Inauguration de la nouvelle Gare routière le 24 septembre 2016 Une mesure phare du Projet d'agglomération de Delémont

#### Invitation de la population le samedi 24 septembre 2016, à 9h30

Les autorités et les personnes ayant participé à la réalisation de la nouvelle Gare routière ont le plaisir de convier la population à l'inauguration qui aura lieu le samedi 24 septembre 2016 à 9h30, rendez-vous sur la Place des cars postaux.

#### Discours de :

- Ulrich Seewer, sous-directeur de l'Office fédéral du développement territorial
- Charles Juillard, Président du Gouvernement Jurassien
- Pierre-Alain Perren, Directeur de CarPostal Suisse SA Région Ouest
- Damien Chappuis, Maire de Delémont et Président du Conseil d'agglomération
- Françoise Collarin, Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics

#### Animation musicale et apéritif

Dès 10h30 jusqu'à 16h : possibilité de faire un tour en ville avec un car postal old timer de 1959 (places limitées par trajet)

Possibilité de poursuivre la journée au Campus Strate J avec animations et visites guidées interactives, dans le cadre de son inauguration

#### Un projet cofinancé par tous les acteurs publics concernés

Le réaménagement de la Gare routière représente un projet modèle de collaboration entre les différents niveaux institutionnels. Il s'agit en effet d'une mesure du Projet d'agglomération, dont l'idée a été soutenue par la Confédération et le Canton, et portée par l'Agglomération et la Ville de Delémont, en collaboration étroite avec l'entreprise CarPostal SA. La responsabilité technique des études et des travaux a été gérée par la Commune de Delémont, plus particulièrement grâce au Service UETP, avec l'appui du groupe d'étude RE-GARE.

Sur le plan financier, tous les niveaux institutionnels ont apporté leur contribution au projet. Tout d'abord, la Confédération a cofinancé à hauteur de 1.23 millions de francs le réaménagement au travers de l'Accord sur les prestations de juillet 2011. Le crédit global de 3.6 millions de francs avec la part communale de 1.05 millions de francs a été accepté par le Corps électoral de la Ville de Delémont en mars 2012. Suivant le principe de solidarité de l'agglomération, chacune des 10 autres communes a contribué financièrement, en fonction de son nombre d'habitants, sur la base d'un crédit de 375'000.- francs voté par l'Assemblée d'agglomération en juin 2012. Enfin, le Canton a, pour sa part, subventionné la mesure à hauteur de 950'000.- francs, suite à l'acceptation du crédit par le Parlement jurassien en novembre 2012. Les Autorités communales de Delémont tiennent à remercier vivement toutes les autorités qui ont soutenu le projet.

#### Contacts :

*Damien Chappuis, Maire et Président du Conseil d'agglomération, tel 078 645 11 79*

*Hubert Jaquier, urbaniste communal, chef du Service UETP, tel 079 478 80 91*

### Historique du projet

Les premières démarches menant à la constitution du Projet d'agglomération de Delémont datent de 2003. Une charte présentant les volontés futures et communes des 11 localités concernées est établie en 2007. La même année, le Projet d'agglomération de 1<sup>ère</sup> génération est élaboré et transmis à la Confédération : il vise à montrer la vision et les stratégies futures de l'agglomération en termes d'urbanisation et de mobilité, ainsi qu'à définir des mesures concrètes que la Confédération cofinance dans certains cas.

Dans le cadre du premier Projet d'agglomération de Delémont, la stratégie « mobilité » tend notamment à augmenter la desserte en transports publics et à améliorer l'image du réseau de bus en renforçant le confort et l'attractivité des arrêts et des pôles d'échange. C'est dans ce contexte que le réaménagement de la Gare routière de Delémont est proposé afin de résoudre les problèmes constatés, notamment le manque de sécurité (absence de quais, manœuvres dangereuses, etc.) et de capacité, ainsi que l'absence de confort et de mesures adaptées aux personnes à mobilité réduite.

### La Gare routière, un projet élaboré à plusieurs

La nouvelle Gare routière est le fruit d'un processus participatif regroupant la commune de Delémont par le Service UETP, le Canton, CarPostal SA et un représentant des chauffeurs, les CFF, le groupe d'ingénieurs et architecte mandatés. En outre des associations ont été consultées, dont la Fédération Suisse des Aveugles (FSA). La mise en place de 10 quais dans un endroit particulièrement exigu représentait un défi important. De plus, la nouvelle loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) apportait des contraintes supplémentaires avec notamment des quais particulièrement élevés.

### Concept et matériaux

La décision de supprimer la circulation routière était inéluctable. Elle a permis d'utiliser les places de stationnement au sud pour y installer 5 quais, mais aussi de garantir une plus grande sécurité pour les piétons et vélos. Un couvert longeant le bâtiment Jeans Station et Swisscom permet d'attendre les correspondances à l'abri. Une salle d'attente entièrement vitrée a été érigée sur la petite place de la fresque, en prolongement des couverts.

Cinq autres quais sont organisés de manière plus classique sur la Place de la Poste, avec une grande marquise couverte. Les quais légèrement en biais permettent une bonne lisibilité de la destination inscrite à l'avant des bus. Pour garantir les manœuvres des bus, le petit volume de l'ancien Kiosque a dû être supprimé. Un local pour les chauffeurs a été installé dans le bâtiment de La Poste.

Le nombre de places de stationnement déplacées ont été compensées à proximité immédiate par l'ouverture du parking privé situé à l'Ouest de la Poste, accessible depuis la rue des Texerans, complétant ainsi les places disponibles tout à l'Est. Outre quelques travaux d'assainissement le long de la Place de la Gare, le secteur Ouest a été remanié jusqu'au virage de la rue des Texerans. Les tracés ont été simplifiés et les trottoirs abaissés.

Le choix des matériaux et leur mise en œuvre restent dans l'esprit des aménagements effectués en 2005. La structure de la salle d'attente et de la grande marquise est mixte, en métal avec une large utilisation du bois en toiture. Les plafonds en panneau trois plis masquent les structures en reprenant leur géométrie, apportant un rythme léger et régulier. La toiture végétalisée est étanchée au moyen de lés bitumineux posés également sur un panneau bois. Plusieurs bancs et poubelles complètent le mobilier urbain existant. L'éclairage nocturne des parties couvertes est assuré par des lampes LED encastrées.

### Une signalétique moderne pour informer les voyageurs

La construction de la nouvelle Gare routière a également permis de repenser le cheminement des passagers. Une signalétique facilement compréhensible aide les voyageurs à trouver rapidement leur car postal. 13 écrans ont été installés sur le périmètre de la Gare routière et jusque dans la gare ferroviaire pour indiquer l'emplacement précis de chaque bus, et l'heure de départ exacte. Dans un train arrivant à Delémont, le quai de départ du bus est désormais indiqué. Les correspondances entre les différents modes de transports sont donc plus faciles que jamais.

Les nouveaux écrans sont interconnectés tant avec les cars postaux qu'avec les trains et peuvent donner des informations sur des retards, des dérangements d'exploitation ou des travaux. Ces mêmes informations sont désormais aussi accessibles sur un téléphone portable via l'application de CarPostal SA. La qualité de cette signalétique place Delémont parmi les nœuds de correspondance les plus modernes de Suisse.

#### **La Ville de Delémont nommée «Nœud de correspondance d'or» pour le prix FLUX 2016**

Les importants travaux réalisés sur la Place de la Gare au cours des 10-15 dernières années ont été reconnus récemment, dans le cadre du prix «FLUX – Nœud de correspondance d'or» 2016, notamment en lien avec les efforts conséquents consentis dans le cadre de la réalisation de la nouvelle Gare routière. CarPostal, l'Union des transports publics (UTP) et l'Association Transports et Environnement (ATE) ont nommé la Capitale jurassienne. Le jury a examiné près de 40 nœuds de correspondance de ce type en Suisse. Le prix «FLUX – Nœud de correspondance d'or» est l'un des prix de mobilité les plus prestigieux de Suisse. Il récompense un nœud de correspondance permettant aux pendulaires et autres voyageurs d'effectuer un voyage le plus agréable possible. Il rend hommage à la commune responsable de la conception de ce nœud (communiqué de presse du 15 septembre en annexe).

#### **Exposition plein air : la place et la Gare routière au fil du temps**

A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Gare routière, une petite exposition à ciel ouvert présentera des photographies de la place dédiée au stationnement des cars postaux à l'époque et durant les travaux. D'anciennes cartes postales de la Place de la Gare montreront à quel point le site a changé depuis le siècle passé et quelles évolutions il a connu à travers les années. Par ailleurs, des images du chantier de la nouvelle Gare routière retraceront la construction du couvert et de la place dans son ensemble. Ces précieuses archives révéleront au public l'histoire du site et la manière dont il a traversé les époques pour devenir la gare routière moderne d'aujourd'hui.

Annexes : photos et communiqué de presse lié au prix «FLUX – Nœud de correspondance d'or»